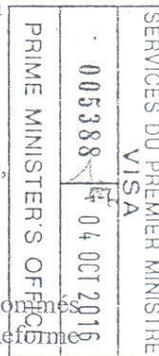


ARRETE N° 750 /MINFOPRA DU 30 OCT 2016  
 portant nomination de responsables au Ministère de la Fonction  
 Publique et de la Reforme Administrative.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME  
 ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du  
 Gouvernement ;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du  
 Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du  
 Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative,



ARRETE :

Article 1er : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés  
 aux postes ci-après, au Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme  
 Administrative :

SECRETARIAT GENERAL

SOUS-DIRECTION DE L'ACCUEIL, DU COURRIER ET DE LIAISON

Sous-Directeur : Madame ONDO, née NGO NGUIMBOUS Marie  
 Madeleine, Administrateur Civil (Mle 686 369-S), précédemment Chef de  
 Service des Marchés à la Direction des Affaires Générales, en remplacement de  
 Madame BAKEMHE, née ANDJIDAT à DON Marie Rose, appelée à d'autres  
 fonctions.

ADMINISTRATION CENTRALE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT

SOUS-DIRECTION DES CONCOURS

Sous-Directeur : Monsieur KOKOUBTSA TALA, Administrateur Civil (Mle  
 615 266-A), précédemment Chef de Service du Personnel à la Direction des  
 Affaires Générales, en remplacement de Monsieur ZENGOUENG Yves  
 Bernard, appelé à d'autres fonctions.

DIVISION DE LA REGLEMENTATION, DE LA PROSPECTIVE ET DU  
CONTROLE DES EFFECTIFS

CELLULE DU CONTROLE DES EFFECTIFS

Chef de Cellule : Monsieur KONO Pierre Maximilien, Cadre Contractuel d'Administration (Mle 515 801-I), précédemment Chef de Cellule de la Prospective à la Division de la Réglementation, de la Prospective et du Contrôle des Effectifs, en remplacement de Monsieur BÔTHE BEBEYA Henri Joël, appelé à d'autres fonctions.

CELLULE DE LA PROSPECTIVE

Chef de Cellule : Madame BAKEMHE, née ANDJIDAT à DON Marie Rose, Cadre Contractuel d'Administration (Mle 505 373-J), précédemment Sous Directeur de l'Accueil, du Courrier et de Liaison, en remplacement de Monsieur KONO Pierre Maximilien, muté.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 05 OCT 2016

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
005388	04 OCT 2016
PRIME MINISTER'S OFFICE	

